

Territoire Isérois

HAND'ISERE



ISSN 2609-6269

ÉTÉ 2025



Retour sur la mobilisation du 14 mai

Liberté, Égalité, Accessibilité



Une équipe de délégation

Directrice Territoriale des Actions Associatives
Jérôme COMBE

Assistante Territoriale : Lolita BARANCOURT

Chargé de mission communication :
Cyril LELY

Chargée du Développement des Actions
Associatives : Mylène LE LAMER

Cheffe de projet : Charlene MOINE

Référentes Mand'APF 38 : Charlotte BUIS,
Ines CHETTOUH et Gaëlle GOZE.

Service Civique : Vinlarie EMIRGAND
Marina POUZIN

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Cheffe de Projet : Sophie GONNET

Site APF France handicap de l'Isère :
<https://isere.apf-francehandicap.org/>

Le Conseil Départemental

Chantal VAURS (Représentante)
Sophie VILLE (Suppléante)
Vincent BROCHET (Suppléant)
Victor MENEGHEL (Représentant CAPFR)
Amandine GILLES
Sylvie PELISSIER
Sophie TOURNE

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS
Suppléante : Victor MENEGHEL

Les correspondants APF

Bourgoin : Chantal VAURS : 06 70 95 76 72

Accueil Standard

Anne-Marie Jérôme Vincent
Amandine Elisabeth

Une vingtaine de bénévoles travaillent
régulièrement avec nous
Merci à eux !



Bon d'adhésion 2025

**Vous pouvez
aussi adhérer à APF France handicap
et vous abonner à Faire Face via
notre site internet :
www.apf-francehandicap.org**

OUI, je souhaite :

- 1 ☐ **adhérer à APF France handicap* et m'abonner**
pour 12 mois au magazine *Faire Face*
(version papier + web) **47 €**
- ou
- 2 ☐ **adhérer pour 12 mois à APF France handicap**
(sans abonnement au magazine *Faire Face*) **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2021

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre ☐ pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

ADHESION L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ M^{me} Nom/Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] [] Ville

Téléphone

E-mail (facultatif)

Ci-joint mon règlement par :

☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Edito	p.3
Actualités et informations	p.4
Vie associative	p.8
Evènements	p.12
Loisirs	p.15
Date à Retenir	p.16

Nous vous accueillons à la délégation départementale

Horaires

Lundi au Jeudi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 9h à 12h30

A Grenoble

au 21 Bis av Marcelin Berthelot,
38100 Grenoble

Téléphone : 04 76 43 13 28

E-mail : dd.38@apf.asso.fr

A Vienne

au 2, place du 19 Mars 1962

38200 Vienne

Téléphone : 04 74 85 71 09

E-mail : dda.38@apf.asso.fr

Site APF France handicap de l'Isère :
[https://isere.apf-
francehandicap.org/](https://isere.apf-francehandicap.org/)

Dans une association, la démocratie interne ne devrait jamais être un principe symbolique, mais bien une réalité vécue au quotidien. Pourtant, trop souvent, les décisions sont prises par un cercle restreint, les échanges sont limités, et la voix de certains membres peine à être entendue.

Notre engagement ne doit pas se limiter à défendre des droits à l'extérieur ; il doit aussi s'incarner dans notre propre fonctionnement. Une gouvernance partagée, transparente et réellement participative est essentielle. Il est primordial que chaque adhérent puisse contribuer aux orientations de l'association, avec des espaces de dialogue accessibles et inclusifs.

Les délégations sont des piliers essentiels de notre association, mais leur capacité d'action est souvent limitée par des contraintes administratives et budgétaires et un manque de latitude décisionnelle. Pourtant, leur connaissance du terrain et leur proximité avec les adhérents en font des acteurs clés de notre gouvernance.

Les élus de la délégation de l'Isère et l'équipe salariée travaillent ensemble, en étroite coopération, pour que la démocratie participative soit au cœur des actions menées sur le territoire Isérois. Nous souhaitons être à l'écoute des difficultés et des demandes de chacun, pour que la mise en œuvre de notre projet associatif "Droit devant, droits d'avenir", réponde aux problématiques de nos adhérents.

L'avenir de notre association dépend de notre engagement collectif. Prenons part activement aux décisions et faisons vivre les valeurs qui nous rassemblent.

Bel été à tous ! Profitez de chaque instant et rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux projets ensemble.

Chantal VAURS *Elue représentante du CAPFD*

Jérôme COMBE *Directeur Territorial des Actions Associatives*



Mobilisation Historique pour l'Accessibilité : Un Succès Retentissant !

Le 15 mai 2025, une marée humaine a déferlé sur la place de la République à Paris, marquant l'aboutissement d'une mobilisation nationale sans précédent organisée par APF France handicap. Sous le slogan "Liberté, Égalité, Accessibilité", de nombreuses personnes se sont réunies pour dénoncer les injustices et les discriminations subies par les personnes en situation de handicap.

Une Caravane Citoyenne à Travers la France

Du 12 au 14 mai, une caravane composée d'une centaine de véhicules a sillonné la France, partant de différentes régions pour converger vers la capitale. Cette initiative, soutenue par de nombreuses organisations et personnalités publiques, avait pour but de faire entendre les voix des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Les participants ont partagé leurs témoignages, leurs espoirs et leurs revendications, créant une dynamique de solidarité et de mobilisation citoyenne.



Parmi les participants, une équipe de Grenoble s'est également mobilisée : Amandine Gilles, Elisabeth Chanron, Chantal Vours, Isabelle Guichard, Jean Philippe Cempore, Jérôme Combe et Danièle Garret. un grand merci à Danièle, il y avait aussi la tierce personne d'Elisabeth Timorès qui a bien aidée également son soutien précieux lors du voyage.



Un Rassemblement Inoubliable à Paris

Place de la République, tout le monde était au rendez-vous. Dès 13h30, les discours se sont enchaînés, portés par des représentants d'APF France handicap, des personnalités politiques et des citoyens engagés. Les revendications étaient claires : l'application effective de la loi handicap de 2005, la fin des discriminations et l'accessibilité universelle.

Les participants ont brandi des pancartes et scandé des slogans, exprimant leur colère face à l'inaction politique et leur détermination à faire bouger les lignes. Des témoignages poignants ont été partagés, rappelant les difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes en situation de handicap et l'urgence d'agir.



Un Message Fort et Unitaire

Cette mobilisation a été l'occasion de rappeler que l'accessibilité est un droit fondamental et non une option. Tous, ont insisté sur la nécessité de créer un choc d'égalité, en mettant en place des mesures concrètes pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap.



"Nous sommes ici pour dire stop aux discriminations et aux injustices", "Nous voulons une société inclusive, où chacun peut vivre pleinement et sans entraves". Aujourd'hui, nous avons montré notre force et notre détermination. Nous ne lâcherons rien jusqu'à ce que nos droits soient pleinement respectés."

Un Engagement Continu

La mobilisation du 15 mai marque une étape importante dans le combat pour l'accessibilité et l'égalité. APF France handicap et ses partenaires ont annoncé qu'ils continueront à se mobiliser et à faire pression sur les pouvoirs publics pour que des actions concrètes soient mises en place.

Pour suivre les prochaines actions et soutenir cette cause, rendez-vous sur le site officiel d'APF France handicap et leurs réseaux sociaux.



Ensemble, continuons à faire entendre nos voix pour une société plus juste et inclusive !



Une Iséroise obtient la PCH attribuée à vie dans le département !

Depuis la loi du 6 mars 2020, les départements ont l'obligation de proposer une **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)** sans limitation de durée pour les personnes dont le handicap **n'est pas susceptible d'évoluer favorablement**. Pourtant, dans de nombreux territoires, cette disposition tarde à être réellement appliquée.

C'est ce qu'a vécu l'une de nos adhérentes, accompagnée par le service Handi'droit et Mand'APF de l'Isère. Depuis des années, elle bénéficiait de la PCH pour l'aide humaine, avec des renouvellements réguliers, bien que sa situation médicale soit stable et reconnue comme non évolutive. Fatiguée par les démarches répétitives et les incertitudes administratives, elle a décidé, avec notre accompagnement, de faire valoir ses droits en demandant une **attribution à vie**.

Grâce à sa détermination et au soutien de nos services, elle a obtenu ce qui semble être, à notre connaissance, **la première PCH attribuée à vie dans le département de l'Isère**. Une décision qui, au-delà de son cas personnel, marque un tournant.

Elle s'applique **aux personnes remplissant trois critères cumulés** :

- un **taux d'incapacité permanente supérieur ou égal à 80 %**,
- une **situation de handicap reconnue comme non susceptible d'évolution favorable**,
- ayant une demande concernant la **PCH ou l'ACTP**.

Pour mémoire, l'attribution à vie concerne **également l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)**.

Cette victoire rappelle une évidence : **l'accès aux droits n'est pas automatique**. Trop souvent, les textes existent mais ne sont pas appliqués sur le terrain. C'est là que notre rôle d'accompagnement prend tout son sens.

À retenir:

- Depuis 2020, la PCH peut (et doit) être accordée **sans durée limitée** pour les personnes dont le handicap est irréversible.
- Cela concerne **tous les volets de la PCH**, notamment l'aide humaine, mais aussi **l'ACTP**.
- Handi'droit et le service Mand'APF sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches, faire valoir vos droits et interpeller les institutions lorsque c'est nécessaire.

Vous pensez être concerné-e par une PCH à vie ?

N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. **Ensemble, nous pouvons faire bouger les lignes.**



Vie Associative – Action politique

Cette rubrique de Hand'Isère propose de faire, chaque trimestre, un retour sur la vie de nos instances associatives (Conseil APF de Département, groupes de travail accessibilité, santé et parentalité,...)

Février :

En vue de la mobilisation du 11 février 2025, un groupe de travail s'est réuni pour préparer la conférence de presse et sélectionner les témoins. Nous avons également convié les associations partenaires à y participer.

Soutien aux Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) Ces professionnels jouent un rôle essentiel dans l'inclusion scolaire en aidant les élèves à suivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. Nous soutenons pleinement les AESH dans leurs revendications pour une reconnaissance à la hauteur de leur engagement. Leur travail est indispensable à une école inclusive et mérite des conditions dignes et valorisantes. Mail adressé à deux inspecteurs par Lolita BARANCOURT pour demander si possibilité de combler le manque par le biais d'aides humaines embauchées dans le cadre de la PCH. Pas encore de retour.

Pour l'Assemblée Départementale, le thème de l'accessibilité au logement a été retenu à l'unanimité. Afin d'enrichir la réflexion et d'apporter des perspectives variées, il serait pertinent d'inviter des acteurs clés tels que des représentants d'associations de défense des droits, des professionnels du logement et de l'urbanisme, ainsi que des personnes concernées par les problématiques d'accessibilité.

Avril :

Rencontre avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales pour renforcer les liens et bâtir des actions communes.

Représentation :

L'UDAF siège dans chaque CCAS, présence aussi dans MSA, MDPH, CAF, associations de locataires (CSF).

Renouvellement des représentants :

À la CAF en septembre et bientôt à la CPAM. Les intéressés doivent se manifester.

Actions & sensibilisation :

Émissions radio avec associations du handicap (AFIPH, UNAFAM). Mise en commun des moyens pour sensibiliser à l'échelle départementale, avec un focus sur la pair-aidance.

Alerte concernant les missions des délégations :

Le CAPFD de l'Isère constate que la dimension financière prime sur l'attractivité, compliquant toute initiative. La mission sociale des délégations est en souffrance, ce qui nuit aux personnes en situation de handicap, pourtant cœur du projet associatif. La frustration est grande. Les directives nationales semblent déconnectées des réalités du terrain et contraignent les initiatives locales.

Un projet de sensibilisation en entreprise, basé sur un escape Game conçu par APF France handicap à Strasbourg, est en cours de développement sous la gestion de Jérôme et de la délégation de l'Isère. Son déploiement à Vienne nécessitera l'embauche d'une personne, sous accord du national, ce qui rend le processus complexe.

Le groupe de parole sur la vie affective et sexuelle satisfait ses participants. La dernière séance de l'année est prévue en juin. Les membres souhaitent poursuivre l'an prochain, mais des ajustements seront nécessaires suite au retrait du planning familial.

Groupe accès :

Le groupe de travail inter-associatif reste très actif pour répondre aux demandes des personnes en difficulté. Il est aussi sollicité pour évaluer l'accessibilité des nouveaux établissements ouverts au public. Si vous rencontrez des obstacles à vos déplacements ou autre, n'hésitez pas à nous le signaler.

Groupe santé :

La Commission Santé d'HandiRéseaux³⁸ poursuit le travail entamé par la Commission inter associative Accès Soins Santé d'APF France Handicap. La réunion a permis aux nouveaux membres de faire connaissance et d'échanger sur les défis liés à l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

Principaux enjeux abordés :

1. Manque de professionnels de santé:

Déserts médicaux en Nord Isère, difficulté d'accès aux soins en santé mentale et impact négatif sur l'accompagnement par les SAVS.

2. Accès aux soins dentaires :

Problème de disponibilité des dentistes et arrêt de certains partenariats, ce qui complique l'accès aux soins spécialisés.

3. Référents handicap en établissement de santé:

La loi impose leur présence, mais la réalité montre que le rôle est trop lourd pour une seule personne. Un projet d'équipe mobile n'a pas été retenu par l'ARS.

4. Sensibilisation des étudiants en médecine : Un programme organisé en plusieurs étapes pour mieux les préparer à la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Une réflexion est en cours pour recueillir les situations vécues afin de les transmettre aux institutions décisionnaires.

Départ de Marina et Vinlarie, nos deux volontaires en service civique

Le 12 juin a marqué la fin du service civique pour Marina et Vinlarie. Leur travail a grandement contribué à améliorer la vie des personnes en situation de handicap et à sensibiliser les jeunes générations à cette cause importante.

Vinlarie a passé les derniers mois à mettre en place des activités et des sorties pour nos adhérents. Son travail a permis de créer des moments de joie et de partage !

De son côté, Marina a œuvré pour sensibiliser les élèves du milieu scolaire au handicap. À travers des ateliers interactifs et des discussions ouvertes, elle a permis aux jeunes de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap.

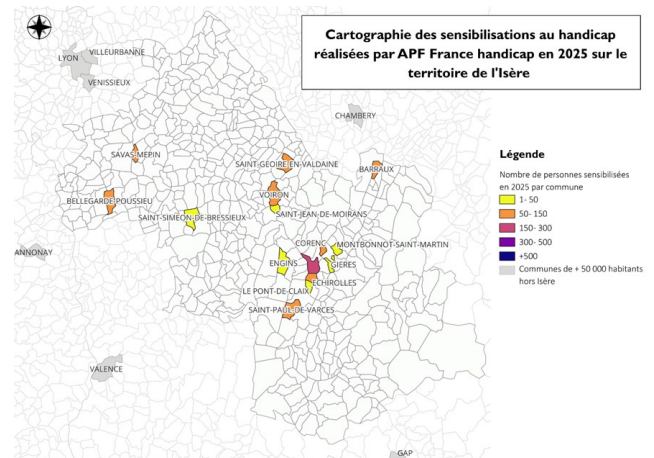
Nous tenons à remercier Marina et Vinlarie pour leur travail. Leur contribution a été importante pour la délégation. Nous leur souhaitons tout le succès possible pour leur futur !
Félicitations à vous deux pour un travail bien accompli !



Sensibiliser au handicap dès le plus jeune âge : Une année riche en rencontres

De septembre 2024 à juin 2025, notre équipe a mené **58 interventions de sensibilisation au handicap**, touchant **1 435 personnes**, principalement des enfants et des adolescents en milieu scolaire public. Une mobilisation d'ampleur, rendue possible grâce à l'implication de nombreux bénévoles et à la participation active des établissements scolaires ayant répondu à notre sollicitation sur l'ensemble du territoire isérois.

Au total, ce sont **94 heures de sensibilisation** qui ont été réalisées, dans des écoles, collèges, lycées, ou écoles supérieures **partout en Isère**, de **Barraux à Bellegarde-Poussieu**, en passant bien sûr par **Grenoble**, Voiron, Engins, Corenc et bien d'autres communes. Chaque intervention a permis de faire découvrir aux élèves les réalités du handicap, au-delà des clichés, avec des ateliers interactifs : des mises en situations, des jeux, des quiz ; ainsi que des témoignages vécus et des moments d'échange forts en émotion.



Les **retours ont été extrêmement positifs**, tant du côté des élèves que des enseignants. Beaucoup saluent la démarche. Un élève de CM1-CM2 de l'école de Bellegarde-Poussieu a parfaitement résumé l'esprit de ces interventions :

« Traiter les gens comme on aimerait qu'ils nous traitent. »

Ces actions ont également permis de **récolter 6 550 euros**, destinés à poursuivre nos actions de sensibilisation et à soutenir des projets pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'énergie et la générosité de nos bénévoles, qui ont su transmettre leurs expériences avec bienveillance et authenticité, ont été le moteur de cette réussite collective. Leur présence sur le terrain, leur écoute, et le fait de donner de leur temps avec autant de cœur ont donné à chaque intervention une dimension humaine forte et sincère. Un merci tout particulier à Vincent, Amandine et Danièle, toujours fidèles au rendez-vous et profondément investis dans chaque sensibilisation. Leur implication inconstante fait toute la différence.



Grâce à cette dynamique, c'est toute une génération que nous contribuons à éveiller à la diversité humaine. Et ce n'est qu'un début !

Evenements

Annulation du Rallye Moto: Une Décision Difficile

C'est avec un profond regret que nous devons vous annoncer l'annulation de notre balade solidaire prévue le samedi 13 septembre. Malheureusement, la mairie de Grenoble n'a pas donné son accord pour l'utilisation de l'anneau de vitesse, invoquant des raisons écologiques et sonores. Nous comprenons et respectons cette décision, même si elle nous attriste profondément.

Une Alternative pour Continuer à Partager des Moments de Solidarité

Cependant, nous ne restons pas sans rien faire ! Nous proposons une alternative pour continuer à partager des moments de solidarité et de convivialité. Ainsi, nous organisons une balade moto le samedi 13 septembre, à la journée, avec un nombre limité de places pour 12 personnes en situation de handicap.

Inscriptions et Renseignements

Les inscriptions pour cette balade moto sont dès à présent ouvertes. Nous vous invitons à vous inscrire rapidement, car les places sont limitées.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Charlène au 04 76 43 13 28 ou 06 78 04 58 94 et par e-mail : charlene.moine@apf.asso.fr.

Nous espérons que cette alternative vous permettra de passer une journée inoubliable, remplie de sensations fortes et de moments de partage. Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien pour faire de cette journée un succès.



Evenements

8^{ème} édition pour le Trail SOLIDAIRE !

Cette année la délégation iséroise APF France handicap a continué le partenariat avec le Trail des 3 Pucelles (T3P) pour la seconde fois!

La délégation iséroise organise depuis 8 ans un trail adapté, afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers le sport en milieu montagnard et le T3P en est également à sa 8^{ème} édition. Les deux courses ont décidé de mutualiser leurs forces pour créer cette nouvelle édition commune depuis 2024.



Samedi 26 avril 2025, l'association a animé des **ateliers de sensibilisation** autour des situations de handicap dans le parc François Mitterrand à Seyssins ainsi qu'un parcours **1km ouverts à toutes et tous**.

Dimanche 27 avril 2025, le **15km Joëlettes** a compté 70 personnes inscrites, avec 8 Joëlettes sur la ligne de départ, un grand BRAVO à vous et Merci pour votre présence !



*« Nous sommes partis dans une aventure entre personnes qui ne nous connaissions pas et pour réaliser quelque chose que nous ne connaissions pas. Nous sommes arrivés fiers d'avoir réalisés quelque chose d'exceptionnel pour chacun d'entre nous et surtout d'être devenus **des amis que les kilomètres nous avaient rapproché**. Les Joëlettes mon presque rendu l'usage de mes jambes pour courir au milieu d'un groupe de personnes altruistes Prête à partager les rêves les plus fous ».*

Retour de Vincent, élu et adhérent, ayant participé à la course avec une équipe du club de l'USSE de St Egrève

Un **Grand Merci** à toute l'équipe de bénévoles, aux participants, aux salariés et à nos partenaires (Intermarché Foch, Schneider Electric, Decathlon La Caserne de Bonne, Le vieux Campeur, Mélisse et Paprika, Oréade, Le Musée de l'eau, Les Grottes de Choranche, Le chemin des Saisons, La chèvrerie du Chatelard). Une ambiance au top, des sourires, du dépassement de soi... que demander de plus ?

On se donne rendez-vous très vite pour la prochaine édition ! 🏃 🏃 🏃



Evenements

Première Fête de la Délégation APF France Handicap à Poizat : Une Journée de Rencontres et de Partage

La délégation a organisé sa première fête à Poizat le 19 juin dernier, réunissant adhérents, bénévoles et partenaires pour une journée inoubliable de rencontres et de partage. Cet événement, tant attendu, a été l'occasion de célébrer notre dynamique associative et de renforcer les liens qui nous unissent.

Cette journée a été marquée par des moments de partage et de solidarité. Les animations proposées ont ravi tout le monde. Un karaoké a permis à chacun de montrer ses talents de chanteur, tandis qu'un blind test musical a mis à l'épreuve les connaissances musicales des participants. L'après-midi dansante a clôturé la journée en beauté, avec des rythmes entraînants qui ont fait danser tout le monde. Ces activités ont permis à chacun de participer et de s'amuser !

Un Grand Merci à Tous

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants, les bénévoles et les partenaires qui ont contribué à faire de cette journée un succès. Votre présence et votre engagement sont précieux et nous motivent à continuer notre combat pour une société plus inclusive.



SORTIES LOISIRS

JUILLET

DATE	ACTIVITES SORTIES	TARIF	ACTIVITES PROPOSEE PAR
Jeudi 03	Visite au Musée de Grenoble de l'exposition temporaire : José Antônio da Silva Rendez-vous à 14h devant le Musée de Grenoble		GRENOBLE
Jeudi 03 et 10	Sortie au jardin de Cybèle du Festival de Jazz	scène gratuite	VIENNE
Jeudi 17	Sortie barbecue et jeux de plein air au bord d'un étang de la Chapelle de Surieux Repas partagé		VIENNE
Mercredi 20	Visite du musée de la noix à Vinay Rendez-vous 9h30 à la délégation. Retour 16h00	10€ pour le transport + 3,50€ d'entrée au musée	GRENOBLE
Mercredi 30	Rendez-vous 9h30 à la délégation / Retour 16h00 Prévoir pique-nique	10€ pour le transport	GRENOBLE

AOÛT

DATE	ACTIVITES SORTIES	TARIF	ACTIVITES PROPOSEE PAR
Mercredi 13	Pique - nique sous les bois au lac de la Terrasse Rendez-vous 9h30 à la délégation Retour 16h00 Prévoir pique-nique	10€ pour le transport	GRENOBLE
Mercredi 20	Visite du musée de la noix à Vinay Rendez-vous 9h30 à la délégation Retour 16h00	10€ pour le transport + 3,50€ d'entrée au musée	GRENOBLE

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter:

Grenoble: Pour le mois de juillet, mylene.le-lamer@apf.asso.fr ou 06 70 44 70 65 et août Charlène Moine, charlene.moine@apf.asso.fr ou 06 78 04 58 94

Vienne: Sophie GONNET, sophie.gonnet@apf.asso.fr ou au 04 74 85 71 09 - 06 73 72 53 19

Dates à Retenir

Jeudi 03 Juillet	Visite au Musée de Grenoble de l'exposition temporaire au Musée de Grenoble (GRENOBLE)
Jeudi 03 et le 10 Juillet	Sortie au jardin de Cybèle du Festival de Jazz à (VIENNE)
Jeudi 17 Juillet	Sortie barbecue et jeux de plain air au bord d'un étang de la Chapelle de Surieux (VIENNE)
Mercredi 20 Juillet	Visite du musée de la noix à Vinay (GRENOBLE)
Mercredi 30 Juillet	Sortie à la Molière dans le Vercors (GRENOBLE)
Mercredi 13 Août	Pique - nique sous les bois au lac de la Terrasse à (GRENOBLE)
Mercredi 20 Août	Visite du musée de la noix à Vinay à (GRENOBLE)

**L'équipe de la délégation vous
souhaite un très bel été !**

